



PASS SPORTS 6/20 ANS 25€	MONTAGNE POUR TOUS 4 OU 5 ANS /18 ANS 80€	PASS SCOLAIRE 4 OU 5 ANS /18 ANS 100€	GÉNÉRATION MONTAGNE 19/25 ANS 240€
---	--	--	---



**PRIX
EXCEPTIONNEL !**

PASS SPORTS

6/20 ANS 25€

VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC

Piscine + patinoires (avec location de patins) + **ski de fond** + **escalade**
(bloc du Centre Sportif) + **beach volley** (sur réservation)

du 1^{er} septembre 2022 au 15 septembre 2023

Piscine : les enfants de - de 10 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.
Escalade : les enfants de - de 14 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.

POUR QUI ?

Avoir entre 6 et 20 ans (accès gratuit aux moins de 6 ans).
Avoir au moins l'un des deux parents domicilié dans la vallée de Chamonix.



MONTAGNE POUR TOUS

4 ou 5 ANS • /18 ANS 80€

VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC

Ski + accès montagne

Accès aux remontées mécaniques valable jusqu'au 30 novembre 2023

Vallorcine - Balme - Le Tour, Lognan, Brévent - Flégère, Aiguille du Midi, Montenvers, Tramway du Mont-Blanc, Les Houches.

Les remontées de fond de vallée (Vormaine, Chosalets, Savoy, Planards) sont accessibles en hiver uniquement.

POUR QUI ?

Jusqu'à 18 ans inclus (Compagnie du Mont-Blanc à partir de 5 ans, Les Planards à partir de 4 ans).

Avoir au moins l'un des deux parents domicilié dans la vallée de Chamonix.



PASS SCOLAIRE

4 ou 5 ANS • /18 ANS 100€

MONTAGNE POUR TOUS

Accès aux remontées mécaniques de la vallée de Chamonix



PAYS DU MONT-BLANC

Accès aux remontées mécaniques

Lors de votre premier passage dans une station du Pays du Mont-Blanc, vous devrez présenter, à fin d'enregistrement pour la saison, votre forfait ViaCham, le justificatif d'achat du pass scolaire et une pièce d'identité.



VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC

Ski + accès montagne

Accès aux remontées mécaniques valable jusqu'au 30 novembre 2023

Vallorcine - Balme - Le Tour, Lognan, Brévent - Flégère, Aiguille du Midi, Montenvers, Tramway du Mont-Blanc, Les Houches.

Les remontées de fond de vallée (Vormaine, Chosalets, Savoy, Planards) sont accessibles en hiver uniquement.

POUR QUI ?

Avoir entre 19 et 25 ans.

Être étudiant ou apprenti.

Être domicilié dans la vallée de Chamonix ou avoir au moins l'un des deux parents domicilié dans la vallée de Chamonix.

SPORTS ET MONTAGNE POUR LES JEUNES : UNE PRIORITÉ

Le souhait des élus de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix est de faciliter les pratiques sportives des jeunes et de favoriser leur accès à la montagne. C'est un facteur important d'épanouissement et d'intégration. À cette fin, il est important que le prix du forfait ne soit pas un frein à l'exercice des pratiques.

La prise en charge par la collectivité d'une part importante du forfait et le partenariat fructueux avec la Compagnie du Mont-Blanc permettent de réduire de manière très significative la participation demandée aux familles et de proposer des tarifs très attractifs en faveur de notre jeunesse. Cette prise en charge représente pour la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix une participation de plus de 120 000€.

COMMENT ACHETER VOS FORFAITS JEUNES ANNUELS ?

1 VÉRIFIEZ VOTRE COMPTE VIACHAM

À jour

Non à jour → Votre Mairie

2 ACHAT

viacham.fr

Centre Sportif
(Caisse de la piscine)
Dès le 1^{er} décembre

3 ACTIVATION

Caisses du Montenvers
(Compagnie du Mont-Blanc)

! Tous les forfaits activés ne pourront pas être remboursés
Renseignements au 04 50 53 23 70 (Centre Sportif)

